

RCS : BOBIGNY Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 02001 Numéro SIREN : 894 157 809 Nom ou dénomination : A.J ALIMENTATION GENERALE

Ce dépôt a été enregistré le 28/07/2023 sous le numéro de dépôt 10062

10062



N° 15918 * 01
Formulaire d'établissement des états financiers
des entreprises individuelles

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFiP N° 2020-07-01
2020

Designation de l'entreprise <u>A2 A MONVAT 98 CARRALL - SIREN : 824157609</u>				Néant ☐				
Durée de l'exercice en nombre de mois <u>12</u>				Durée de l'exercice précédent <u>12</u>				
				Exercice N clos le <u>31/12/2020</u>				
				Brut	Amortissements Provisions			
					Net			
ACTIF								
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilitisations incorporelles	Fonds commercial*	010		012			
		Autres*	014		016			
	Immobilitisations corporelles		028	1 000	030	46	954	
	Immobilitisations financieres* (1)		040	5 700	042		5 700	
	Total I (5)		044	6 700	048	46	6 654	
ACTIF CIRCULANT	Matières premieres, approvisionnements, en cours de production	050		052				
		060	8 000	062		8 000		
	Avances et acomptes verses sur commandes		064		066			
	Creances (2)	Chients et comptes rattachies*	068		070			
		Autres (3)	072	50	074		50	
	Valeurs mobilieres de placement		080		082			
	Disponibilites		084	3 264	086		3 264	
	Charges constatees d'avance*		092		094			
Total II		096	11 264	098		11 264		
Total general (I + II)				110	18 914	112	46	18 868
PASSIF								
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*			120		1 000		
	Ecart de reevaluation			124				
	Reserve legale			126				
	Reserves reglementees*			130				
	Autres reserves (dont reserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)			131				
	Report a nouveau			134				
	Resultat de l'exercice			136		3 897		
	Provisions reglementees			140				
Total I			142		4 897			
Provisions pour risques et charges			Total II	154				
DETTES CO	Emprunts et dettes assimilees			156				
	Avances et acomptes recus sur commandes en cours			164				
	Fournisseurs et comptes rattachies*			166				
	Autres dettes (dont comptes courants d'associes de l'exercice N...)			169	8 025	172	13 081	
	Produits constatees d'avance			174				
Total III			176		13 081			
Total general (I + II + III)				180		17 978		
RISQUES	(1)	Dont immobilisations financieres à moins d'un an	193	5 700	(1)	Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2)	Dont creances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou creces au cours de l'exercice	182	6 700
	(4)	Dont comptes courants d'associes debiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cedees au cours de l'exercice	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la note n° 2035-N01

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD2021

Comptable (obligation article 802 du RGPD) Designation de l'entreprise : A.J. ALIMENTATION GENERALE - SIREN : 804157809		Santé []	
A – RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice clos le : 31/12/2021	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	24	270
	Production vendue { Biens dont export et livraisons intracommunitaires Services * }	215	210
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)	216	238
	Production immobilisée *		222
	Subventions d'exploitations reçues		224
	Autres produits		226
		Total des produits d'exploitation hors TVA (I)	232
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		233
	Variation de stocks (marchandises) *		234
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)		235
	Variation de stock matières premières et approvisionnements *		236
	Autres charges externes * (dont crédit bail - immobiliser - amortir)		237
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	238	239
	Rémunérations du personnel *		240
	Charges sociales (et retour 380)		241
	Dotations aux amortissements *		242
	Dotations aux provisions		243
Autres charges { (dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger) (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) }	244	245	
	Total des charges d'exploitation (II)	246	92 752
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)		247	4 084
Produits financiers (III) 248			249
Charges financières (IV) 250			251
Charges exceptionnelles (V) { dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) (dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D) }		252	253
Impôt sur les bénéfices * (VI) 254			255
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)		256	4 087
Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		257	4 087
B – RÉSULTAT FISCAL			
Rectifications	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *	310	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles	311	
	Provisions non déductibles *	312	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033-NOI-SD)	313	683
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cpts (IS classiques) 314	315	
	Excart de valeurs liquidatives sur OPCVM * 316	317	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de location d'équipement 318	319	
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au forfaitage des entreprises de transport maritime		320	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au forfaitage des entreprises de transport maritime		321	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au forfaitage des entreprises de transport maritime	322	967
	Impôts et taxes déductibles 323	324	325
	Dotations aux amortissements déductibles 326	327	328
	Dotations aux provisions déductibles 329	330	331
	Dotations aux amortissements déductibles 332	333	334
	Dotations aux provisions déductibles 335	336	337
	Dotations aux amortissements déductibles 338	339	340
	Dotations aux provisions déductibles 341	342	343
	Dotations aux amortissements déductibles 344	345	346
	Dotations aux provisions déductibles 347	348	349
Bénéfices col. 1, Déficit col. 2		350	4 089
Déficit de l'exercice reporté en année *		351	
Déficits antérieurs reportables * (dont imputés sur le résultat)		352	86
Bénéfices col. 1, Déficit col. 2		353	4 089

A.J ALIMENTATION GENERALE
S.A.R.L au capital de 1 000,00 Euros
Siège social :
103RUE ERNEST SAVART
93100 MONTREUIL
RCS :894 157 809

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

ORDINAIRE DU 30/06/2022

Le 30/06/2022 à 10 heures, les associés de la société AJ ALIMENTATION GENERALE, S.A.R.L au capital de 1 000,00 Euros, se sont réunis au siège social de l'entreprise.

L'assemblée est présidée par Monsieur ~~EGAMPARAM THARMARAJAH~~ ^{PANCHALINGAY ARIVALAGAN} gérant, qui constate que la totalité du capital est représentée et que l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose alors sur le bureau :

- Le rapport de gestion de la gérance,
- L'inventaire, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31/12/2021,
- Le texte des résolutions proposées.

Puis, le Président déclare que les documents ci-dessus énumérés ont été mis à la disposition des associés quinze jours avant la présente réunion.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration et les associés confirment, chacun pour leur part, avoir eu connaissance de ces documents dans les délais prescrits.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la société,
- Approbation des comptes et du bilan de l'exercice clos le 31/12/2021,
- Quitus au gérant,
- Affectation des résultats,
- Rémunération de la gérance.

Lecture est donnée des rapports du gérant.

Après discussion et personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes :

PA

E.T

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et pris connaissance des comptes et du bilan de l'exercice clos le 31/12/2021, décide de les approuver tels qu'ils lui sont présentés et donne au gérant quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice de 3897 € comme suit :

- Report à Nouveau : 3 897 Euro
- Total : 3 897 Euro
- Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'approuver la rémunération nette allouée au gérant au cours de l'exercice pour un montant de 0 euros.

Les charges sociales afférentes à ces rémunérations seront prises en charge par la société. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 heures

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui est signé par les associés.

Les Présents :

Monsieur EGAMPARAM THARMARAJAH

E. Tharmarajah

Monsieur PANCHALINGAM ARIVALAGAN

P. Arivalagan

A.J ALIMENTATION GENERALE
S.A.R.L au capital de 1 000,00 Euros
Siège social :
103RUE ERNEST SAVART
93100 MONTREUIL
RCS :894 157 809

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE

CLOS LE 31/12/2021

PANCHALINGAY ARIVALAGAN
Monsieur ~~EGAMPARAM THARMARAJAH~~, gérant de la société AJ ALIMENTATION GENERALE, a établi, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2021, le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Les éléments comptables qui suivent sont présentés en euros.

Chers associés,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux textes légaux et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2021, ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice soumis aujourd'hui à votre approbation.

Nous vous précisons tout d'abord que tous les éléments comptables vous sont présentés en euros

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

I - PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers qui vous sont présentés ne comportent aucune modification, que ce soit au niveau de la présentation des comptes ou à celui des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent.

II - ACTIVITE DE LA SOCIETE

I) Situation et activité de la société au cours de l'exercice

Afin de vous permettre d'apprécier le niveau d'activité de votre société au cours de l'exercice écoulé et ses résultats, nous avons établi un tableau synthétique faisant ressortir le chiffre d'affaires, le résultat d'exploitation, le résultat financier, le résultat courant avant impôts, le résultat exceptionnel, l'impôt sur les sociétés acquitté et le résultat net comptable.

PA

E.T

Ces soldes de gestion-vous sont donnés pour l'exercice écoulé.

	EXERCICE N
Chiffre d'affaires	96 836 Euro
Résultat d'exploitation	4 584 Euro
Résultat net	3 897 Euro

2) Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Malgré les difficultés rencontrées au cours du dernier exercice, nous gardons cependant bon espoir face à l'avenir et avons d'ores et déjà pris de mesures tant sur le plan commercial qu'au niveau de la gestion, en vue d'améliorer la rentabilité de notre activité.

3) Eyénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Rien de particulier ne nous semble devoir être signalé sur ce plan.

4) Activité de la société en matière de recherche et développement

L'objet même de notre société fait que nous n'avons rien à signaler à ce titre.

III - PROPOSITION D'AFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice de 3 897euros, comme suit :

Report à nouveau	3 897	€
Total :	3 897	€

PA

E.T

IV - RAPPEL DES DIVIDENDES ANTERIEUREMENT DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois exercices précédents.

V - DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 du Code Général des Impôts, nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

VI - REMUNERATION DE LA GERANCE

Nous vous demanderons de ratifier la rémunération nette allouée au gérant au cours de l'exercice pour un montant de 0 euros.

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément, et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérance, pour l'exercice clos le 31/12/2021.

La gérance,

